

■ **Fondation Prapioz**, à La Tour-de-Peilz (FOSC du 27.07.1999, p. 5122). Gérard Mercier n'est plus président; il reste membre du conseil et continue à signer collectivement à deux, mais désormais avec le président ou le trésorier. Bernard Mercier est nommé président et continue à signer collectivement à deux, mais désormais sans restriction.

Journal no 3097 du 20.03.2002  
(00401316 / CH-550.0.168.808-5)